

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 FEVRIER 2015 à 20 heures**

Sous la présidence de Mr Dominique TURC, Maire,

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 14

Absentes excusées :

Mme VIGNON ayant donné procuration à Monsieur JACQUEMET.
Mme DENUELLE ayant donné procuration à Monsieur LIGNY.
Mme VAUDON.

Secrétaire de séance: Madame Christelle ECOFFARD.

Le Conseil Municipal,

Décide par 13 voix Pour et 1 Abstention d'adhérer à la Charte régionale pour l'entretien des espaces publics, objectif « zéro pesticide ».

Est informé qu'une étude sera réalisée par un cabinet privé pour établir un plan de désherbage dans notre commune. Le coût est estimé à 3 000€, mais il sera subventionné à hauteur de 80%.

A l'unanimité,

Accepte le déclassement du bâtiment de l'ancienne poste ainsi que sa division en volume. Cet immeuble n'est en effet, plus affecté à un service public ou à usage direct du public.

Forme le bureau pour les Elections Départementales des dimanches 22 et 29 mars prochains.

Est informé :

- des travaux en cours,
- Qu'une réunion a été organisée avec les gens des quartiers de La Chire et de Château Bruneau en ce qui concerne les aménagements qui vont être effectués, avec notamment la prévision d'acheter une petite parcelle à M. Noblet (50m2 environ).
- Qu'une réunion est prévue avec les habitants du quartier de La Nitière pour des soucis de vitesse excessive et de stationnement (02/03/2015).
- Qu'une réunion est prévue avec la CCHB le 12/03/2015 concernant le PLUI de la commune.

- Que des discussions sont en cours auprès de la CCHB pour la collecte des ordures ménagères de Chamoise.

Monsieur Le Maire demande au Conseil de donner son accord pour une participation exceptionnelle, à hauteur de 1 000 €, et ce, afin de faire figurer un encart dans un agenda qui sera réalisé prochainement pour un soutien au Mémorial d'Izieu : 14 voix Pour.
Cet encart parlera de Sébastien Castellion et de la manifestation prévue en juin prochain.

En dernier lieu le conseil municipal autorise par 14 voix Pour, Monsieur Le Maire à déposer un dossier de candidature pour construire une PUV, Petite Unité de Vie (résidence pour des personnes âgées).

Séance levée à 23 h 30.

Le Maire :

Dominique TURC